



**HAL**  
open science

## Licence professionnelle Développeur web de systèmes d'information et multimédia

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Développeur web de systèmes d'information et multimédia. 2014, Université de Cergy-Pontoise - UCP. hceres-02038438

**HAL Id: hceres-02038438**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038438v1>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

# Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Développeur web de systèmes  
d'information et multimédia

de l'Université de Cergy-  
Pontoise - UCP

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

*En vertu du décret du 3 novembre 2006<sup>1</sup>,*

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

---

<sup>1</sup> Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



# Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Versailles

Établissement déposant : Université de Cergy-Pontoise - UCP

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Développeur web de systèmes d'information et multimédia

Secteur professionnel : SP6-Communication et information

Dénomination nationale : SP6-1 Activités et techniques de communication

Demande n° S3LP150008117

## Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : Unité de formation et de recherche (UFR) *Sciences et techniques*.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : /

## Présentation de la spécialité

La licence professionnelle *Développeur web de systèmes d'information et multimédia* a été ouverte en 2002. Elle vise à former des spécialistes du développement web front-office et back office. Elle prépare aux métiers d'intégrateur web, développeur web, développeur web mobile, développeur rich media ou encore chef de projet technique. Les compétences attendues sont à la fois liées à la technique : maîtrise des langages de programmation web, connaissance des framework (Symfony, WordPress...); mais aussi à la gestion du cycle de développement : versionning, documentation et maintien de code, etc.

Cette formation portée par l'UFR *Sciences et techniques*, est proposée principalement en alternance. Elle est structurée autour d'un tronc commun (315 heures) et de trois options de spécialisations (120 heures) : développeur web et mobile, objets connectés ou gestion de projets. D'autres licences professionnelles similaires existent dans la région.

# Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le programme pédagogique de cette licence professionnelle est conçu autour d'un tronc commun et d'un module de spécialisation. Le tronc commun représente un volume de 315 heures et le module de spécialisation 120 heures. La formation de 435 heures est complétée par des projets tutorés représentant 150 heures et traitant de cas réels ainsi que de 34 semaines en entreprise. Au final, le programme pédagogique est cohérent avec les attentes du monde professionnel qui y retrouve les marqueurs permettant une identification claire du domaine de compétence de leur futur collaborateur. Les objectifs de la formation et les modalités pédagogiques, en parfaite adéquation avec le secteur professionnel visé, sont satisfaisants.

La double spécialisation (spécialité de la licence professionnelle et module de spécialisation) apporte un aspect professionnalisant très marqué. Celui-ci est complété par une implication importante du monde professionnel dans la formation. Cinq professionnels interviennent, chacun dans son cœur de métier : chef d'entreprise, développeur, directeur informatique ou encore ingénieur. Ils assurent un volume de 345 heures soit près de 80 % du volume de la formation. Le reste du volume (90 heures) est assuré par deux contrats à durée déterminée sur support de professeur agrégé du secondaire (PRAG) de l'UFR *Sciences et techniques*. Une conséquence directe de cette implication des professionnels est que la formation, tant dans le programme pédagogique que les modalités d'acquisition des connaissances, ne cesse d'évoluer en fonction des besoins du secteur professionnel. La place des enseignants et surtout des enseignants-chercheurs (totalement absents des enseignements), pose cependant question sur le caractère universitaire du diplôme. Par ailleurs, outre l'alternance et l'intervention de professionnels, aucune convention ne vient formaliser ces partenariats avec le monde professionnel. La formation est essentiellement accessible en alternance, que ce soit en apprentissage ou en contrat de professionnalisation. 20 places sont disponibles conformément au partenariat monté avec le centre de formation des apprentis (CFA) Union. Cependant, aucune information n'est fournie concernant les modalités de recrutement. Les candidats proviennent essentiellement de Brevets de technicien supérieur (BTS) ou de Diplômes universitaires de technologie (DUT). Le recrutement d'étudiants de 2<sup>ème</sup> année de licence (L2) de l'établissement est quasiment inexistant. Les données fournies apparaissent cependant contradictoires sur l'origine des étudiants dans le dossier. De par l'alternance et l'implication des professionnels dans la formation, celle-ci a su tisser un lien étroit avec les milieux professionnels ; liens qui nécessiteraient d'être formalisés sous la forme de conventions.

A l'exception de celle portant sur les diplômés de 2010, les enquêtes nationales ont un taux de réponse trop moyen pour en permettre l'analyse. Les enquêtes propres à l'établissement ont un taux de réponse proche de 70 %, ce qui commence à être significatif. Ces enquêtes mettent l'accent sur la qualité du taux d'insertion professionnelle de l'ordre de 90 % à trois ans pour 10 % de poursuite d'études. En outre, l'alternance permet aux étudiants de trouver un emploi dans le mois qui suit la fin de la formation. Ceci est en partie dû aux réseaux de professionnels que l'étudiant peut se former durant sa période en entreprise. Il est à noter cependant que les enquêtes d'insertion ne donnent aucune information concernant la nature des métiers occupés ni même du type d'entreprise. La formation remplit néanmoins de manière globalement satisfaisante son objectif d'insertion professionnelle.

Le pilotage de la formation est assuré par le responsable épaulé d'une équipe pédagogique qui se réunit en moyenne tous les deux mois. En complément de ces réunions, une commission pédagogique se réunit une fois par an pour faire évoluer les contenus de la formation et mettre en place des projets communs. Un comité de pilotage était en place jusqu'en 2011 jusqu'à la fin du partenariat avec l'Institut de formation en informatique de la chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Versailles. Depuis 2012, un partenariat avec le CFA Union est en place et des discussions sont en cours pour reconstituer ce comité. La spécialité bénéficie finalement d'un pilotage réactif et particulièrement à l'écoute du milieu professionnel.

- Points forts :

- Un projet pédagogique de grande qualité et à jour.
- Une proximité forte avec l'environnement professionnel local.
- Une professionnalisation très prononcée.

- Points faibles :

- Les enquêtes d'insertion professionnelle manquent de précision, notamment en ce qui concerne la typologie d'entreprises et les postes occupés.
- L'absence de partenariat formalisé avec les entreprises.
- L'absence d'enseignants-chercheurs dans les enseignements.
- Des données contradictoires dans le dossier sur l'origine des étudiants.



- Recommandations pour l'établissement :

Il conviendrait d'établir des partenariats officiels avec des entreprises pour offrir une meilleure visibilité à la formation et la pérenniser. On devrait également créer des passerelles entre les L2 de l'établissement et la licence professionnelle et chercher à améliorer les enquêtes d'insertion professionnelle et leur analyse. Enfin, il serait utile de mettre en place un suivi des jeunes diplômés en difficulté en s'appuyant sur les analyses d'un conseil de perfectionnement effectif.



# Observations de l'établissement

# Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Versailles Établissement déposant : Université  
de Cergy-Pontoise - UCP

Académie(s) : / Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Développeur web de systèmes d'information et  
multimédia

Secteur professionnel : SP6-Communication et information Dénomination  
nationale : SP6-1 Activités et techniques de communication Demande n°  
S3LP150008117

Observations :

« *D'autres licences professionnelles similaires existent dans la région.* » : La Licence Professionnelle est la seule formation publique à proposer ce programme dans la région, voire sur le territoire national, comme nous le rappellent nos étudiants qui viennent de France entière.

« *Le tronc commun représente un volume de 315 heures et le module de spécialisation 120 heures.* » : Les modules de spécialisation sont aussi ouverts à la formation professionnelle continue sous forme de Diplômes Universitaires.

« *La place des enseignants et surtout des enseignants-chercheurs (totalement absents des enseignements), pose cependant question sur le caractère universitaire du diplôme* » : Les fondamentaux théoriques requis pour intégrer la Licence sont supposés acquis. Les enseignements couvrent des matières évoluant très rapidement (frameworks, pratiques, outils de développement) qui ne sont guère en adéquation avec le rythme des enseignants-chercheurs.

« *Par ailleurs, outre l'alternance et l'intervention de professionnels, aucune convention ne vient formaliser ces partenariats avec le monde professionnel* » : Les intervenants sont renouvelés au moins d'un tiers chaque année, et recrutés pour leur spécialisation et leur disponibilité, principalement lors d'inter-contrats. Il s'agit essentiellement d'indépendants ou de membres créateurs de petites structures. Cela ne se prête guère à l'établissement de conventions, qui supposent des liens sur le long terme avec des structures stables. Ces dernières (souvent des éditeurs de logiciels),



lorsqu'on les approche, rechignent à mettre des salariés à disposition ou proposent des facturations dissuasives.

« *Cependant, aucune information n'est fournie concernant les modalités de recrutement* » : Tous les dossiers de niveau Bac+2 sont étudiés. Les candidats présentant les critères techniques requis (pratique du développement Web, connaissances en programmation) sont reçus pour un entretien poussé où leurs réelles compétences et leur degré de motivation sont mis à l'épreuve. Les critères de recrutement prennent en compte l'autonomie, la curiosité générale et l'appétence des candidats pour le développement dont ils doivent faire preuve par des réalisations en dehors du cadre scolaire.

« *Les candidats proviennent essentiellement de Brevets de technicien supérieur (BTS) ou de Diplômes universitaires de technologie (DUT).* » : Les DUT sont prépondérants, tandis que les BTS présentent rarement le niveau requis. Cette année a vu l'apparition de dossiers (recevables) de type DEUST.

« *Le recrutement d'étudiants de 2<sup>ème</sup> année de licence (L2) de l'établissement est quasiment inexistant* » : Ceci ne représente en aucun cas un choix de la part de l'équipe pédagogique. Nous ne recevons tout simplement aucun dossier de candidats issus de L2, ce que nous déplorons.

« *Les données fournies apparaissent cependant contradictoires sur l'origine des étudiants dans le dossier.* » : Nous ne comprenons pas cette remarque, ni ce qui a pu la motiver.

« *liens qui nécessiteraient d'être formalisés sous la forme de conventions* » : les entreprises qui recrutent nos étudiants sont bien souvent des petites structures, des start ups, des agences indépendantes. Les grands groupes recrutent peu et rarement de par leurs contraintes budgétaires, et préfèrent sous-traiter. Tout ceci n'est pas un terreau favorable à l'établissement de conventions.

« *Il serait utile de mettre en place un suivi des jeunes diplômés en difficulté* » : nous n'avons pas connaissance de jeunes diplômés issus de notre formation qui soient en difficulté. Quand bien même serait-ce le cas, la proximité dont nous faisons preuve avec le réseau de nos anciens étudiants permettrait de faire jouer la solidarité.



**JL Bourdon**  
**VP en charge de la formation**